

### Faits marquants

**Tavelure : fin des projections primaires**

**Carpocapse : premier vol en cours.**

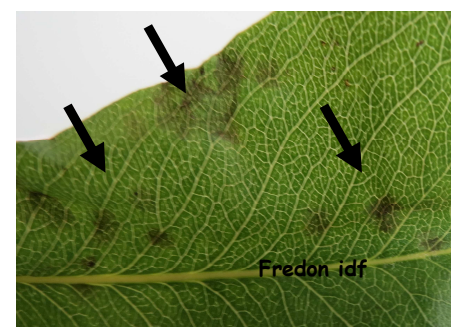
***Drosophila suzukii* : .risque pour les cerises**

### Fruits à pépins

#### Tavelure du pommier – *Venturia inaequalis*

**Le modèle indique la fin des projections primaires pour l'ensemble des sites franciliens.**

Cette fin de projection primaire est particulièrement compliquée vis-à-vis de la protection tavelure, dans les friches observées la situation explose, il est nécessaire d'observer vos vergers afin de vérifier votre pression tavelure. Pour les parcelles ne présentant pas de taches de tavelure (à vérifier par une observation poussée des parcelles), la période à risque est terminée. Dans les parcelles où des taches sont observées, des **contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits**. Les risques de contamination vont perdurer et toute pluie annoncée devra être prise en compte pour la gestion des parcelles.



#### Tordeuses

#### **Carpocapse des pommes – *Cydia pomonella***

Le premier vol est en cours, quelques captures sur les sites.

Résultat de la modélisation, modèle CarpoPomme2



	station	Vol des femelles (1ere génération)		Pontes (1ere génération)		Éclosions (1ere génération)	
		début	intensification	début	intensification	début	intensification
77	Chevy Cossigny	3-mai	du 22/05 au 29/06	10-mai	du 28/05 au 5/07	2-juin	du 13/06 au 16/07
77	Compans	3-mai	du 21/05 au 27/06	10-mai	du 27/05 au 4/07	31-mai	du 12/06 au 15/07
78	Poissy	3-mai	du 21/05 au 28/06	10-mai	du 27/05 au 6/07	5-juin	du 15/06 au 17/07
91	Méréville	3-mai	du 23/05 au 29/06	10-mai	du 30/05 au 7/07	5-juin	du 16/06 au 18/07
95	Villiers le Sec	3-mai	du 22/05 au 28/06	10-mai	du 27/05 au 6/07	5-juin	du 13/06 au 17/07

Pour rappel les premières captures ont eu lieu le 3 mai en Verger.

D'après le modèle l'intensification du vol a commencé, la période à risque pour le dépôt des œufs (période regroupant entre 20% et 80% des pontes) également. L'intensification des éclosions débute cette semaine.

Les pontes ont lieu généralement au crépuscule, quand la température est supérieure à 15°C, avec un optimum entre 23 et 25°C. Les œufs ne sont pas déposés si le feuillage est mouillé, par contre il faut une humidité au crépuscule comprise entre 60 et 100%, avec un optimum entre 70 et 75% pour avoir des pontes.

**Le risque vis-à-vis des pontes ou des éclosions est élevé.**

### Méthodes alternatives :

La mise en place d'une confusion sexuelle est possible dans les vergers, les diffuseurs doivent être mis en place avant le début du vol. Pour en savoir plus, consultez la Fiche technique 17 du guide Ecophyto fruits : Confusions sexuelles

### **Petite tordeuse – *Cydia lobarzewskii***



Captures identique à la semaine dernière.

### **Tordeuses de la pelure**

✚ Capua – *Adoxophyes orana*



Premières captures cette semaine sur les sites de Vernouillet(78), Saint Brice sous Foret(95). Le risque est faible quant au nombre d'individu capturé.

*Le seuil indicatif de risque est de 40 captures en 7 jours.*

✚ Eulia ou tordeuse de la grappe – *Argyrotaenia pulchellana*



Pas de capture cette semaine.

Pas de seuil connu.

Fredon IDF

## **Pommier**

### **Pucerons**

Ils sont de plus en plus présents sur les parcelles. On notera toutefois la présence d'auxiliaires dans les vergers comme les coccinelles, des syrphes et chrysopes. Ces derniers devraient également se développer et limiter ainsi les populations de pucerons. **Le risque est modéré à surveiller**

### **Seuil indicatif de risque pour les pucerons**

Pucerons	% de rameaux infestés ou bouquets infestés			
	Vert migrant	Vert	Lanigère	cendré
Seuil Indicatif de Risque	60%	15%	10%	1%

Données CTIFL Protection intégrée pommier - poirier 2006

## Poirier

**Psylle - *Cacopsylla pyri***

D'après les observations réalisées cette semaine, les populations de psylles sont bien présentes. Tous les stades sont observés sur les arbres.

**Le risque à ce jour est modéré à fort, surveiller les zones à forte pression l'an passé.**

**Méthode alternative :**

Pour en savoir plus, consultez Fiche technique 13 du guide Ecophyto fruits : argiles (kaolinite calcinée)

**Pucerons mauves – *Dysaphis pyri***

Aucun puceron mauve observé dans les parcelles du réseau en production.

**Le seuil indicatif de risque est atteint dès que la présence d'un puceron mauve est observée dans la parcelle.**

**Le risque à ce jour est faible. Il est toutefois primordial de surveiller vos vergers.**

**Rouille Grillagée du poirier**

C'est une maladie liée à un champignon, *Gymnosporangium sabinae*, il fait son cycle sur deux plantes hôtes, le genévrier et le poirier. Sur poirier, au début de la contamination, on voit apparaître des taches oranges vifs (détails à droite), pouvant



ressembler à des pontes d'insectes. Pendant l'été, elles vont s'agrandir et se couvrir de petites pustules noirâtres sur la face supérieure (photo à gauche) et sur la face inférieure, se développent des amas brunâtres (photo ci-contre) d'où s'échappe une poussière brune. Exceptionnellement les fruits

peuvent être atteints et présenter les mêmes symptômes que les feuilles.

La protection contre la tavelure freine le plus souvent la maladie.

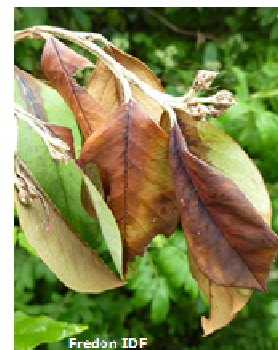
**Des symptômes de rouille grillagée ont été observés sur des parcelles en agriculture biologique, elles sont en début de cycle.**

### Feu bactérien – *Erwinia amylovora*

La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance ainsi que par les blessures (photo de droite, symptômes de feu bactérien sur cotonéaster). Les conditions climatiques favorables sont:

- température maximale supérieure à 24 °C
- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie ou une hygrométrie minimale de 2,5mm.

En cas d'orages les conditions sont réunies pour potentiellement contaminer de nouvelles plantes.



#### **Réglementation :**

Étant donné le risque considérable que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie, *Erwinia amylovora* est considérée comme un Danger Sanitaire II en France. Le feu bactérien est donc un parasite contre lequel la **lutte est obligatoire** en tout lieu et en tout temps. Lorsqu'un foyer est décelé, une **déclaration obligatoire** de ce foyer doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

### **Tous fruits**

#### *Drosophila suzukii*

La période à risque d'attaque est en cours pour les variétés qui ont atteint ou dépassé le stade blanchiment des fruits. Il est important d'observer ce stade parcelle par parcelle, car le blanchiment peut survenir à des moments différents pour une même variété. Le risque est de plus en plus fort à l'approche de la maturité au fur et à mesure de la coloration des fruits. Soyez vigilants dans les fruits présentant des blessures (fruits éclatés).



Observez régulièrement vos parcelles. Mettre en œuvre au plus tôt des mesures prophylactiques pour limiter au maximum le développement des populations sur vos parcelles. La prévention doit s'inscrire dans une démarche globale sur la parcelle, pour éviter la prolifération des populations qui peuvent ensuite se déplacer vers les parcelles ou les cultures sensibles avoisinantes au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

Il est important de sortir du verger et de détruire les fruits attaqués (solarisation en plaçant les fruits dans un sac poubelle exposé au soleil pendant quelques jours ou congélation), et de ne pas laisser des fruits en sur-maturité sur les parcelles. La mise en œuvre de ces mesures est déterminante pour maintenir les populations à un niveau le plus bas possible, et limiter les dégâts.

*Prochain BSV, jeudi 23 juin*

\*\*\*\*\*

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.**

**Observations :** FREDON – Les Vergers de Molién – le jardin du Luxembourg

**Rédaction :** FREDON Ile de France : Céline BOURHIS-LEZIER

**Comité de relecture :** DRIAIF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : [y.morio@cra-idf.chambagri.fr](mailto:y.morio@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.